



# Les échos des Laubies

BULLETIN MUNICIPAL N°4 décembre 2023

## Le Mot du Maire

Bonjour à toutes et à tous,

L'eau a été, encore cet été, très surveillée car le manque de pluie a mis notre département comme d'autres en alerte sécheresse. Nos captages ont eu un débit suffisant, malgré une forte diminution, pour pouvoir servir toute la population de la commune mais il faut rester vigilant et avoir une consommation raisonnée.

Concernant les projets :

- La réhabilitation de l'ancienne cure est terminée avec la création de l'**Espace multimédia : La cure**. Ce projet bien mené par Mr Jaffuel depuis le début de notre mandat, vous invite à la culture avec la bibliothèque, au numérique avec l'accès gratuit aux différents supports informatiques et à l'accès à un service de proximité avec l'agence postale communale.
- Le projet de réhabilitation de l'ancienne école du Vidalès est en cours avec déjà des subventions obtenues (l'État au titre de la DETR : 81 450€, la Région Occitanie : 26 632€, l'État au titre du fonds vert : 67 875€) et dans l'attente des dernières demandes pour commencer l'appel d'offre début 2024.
- Au Vidalès, vous avez pu pour certains profiter de l'aménagement du couderc avec son terrain de pétanque qui ravi les habitants du village et alentours financé également par le Département de la Lozère (2212€).
- La commune s'est aussi dotée d'un tractopelle avec une aide de l'État (DETR) à hauteur de 8 580€.
- La toiture du lavoir du Mazel va être refaite.
- Une étude sur la réfection de la toiture de l'église est en cours.

Je remercie tous nos financeurs publics qui sans eux la commune ne pourrait exécuter de tels projets.

Nous avons le plaisir d'accueillir parmi nos salariés, deux nouvelles personnes : Nicole GALLIERE qui s'occupe de l'agence postale communale et de l'espace multimédia ainsi que Paul LE MOAL GALINSKI en tant qu'agent technique en remplacement Denis ESCURIER ayant muté sur la commune de Saint-Denis-en-Margeride.

Les énergies renouvelables sont au cœur des discussions par les temps qui courent. Au sujet du mât de mesure implanté pour l'étude éolien, je tenais à préciser que NON ce n'est pas mon projet personnel ni familial, ni celui du conseil municipal mais bien un promoteur qui a débuté une étude de faisabilité sur des terrains privés. Une étude ne se finit pas forcément par la dépose d'un projet qui, s'il devait émerger, serait étudié également par le conseil municipal et soumis à la population par une consultation publique.

De plus, suite à la loi du 10 mars 2023, le conseil municipal va devoir délibérer, comme toutes les communes de France, sur les zones dites d'accélération de la production d'énergies renouvelables. Dans ces zones, les délais des procédures seront plus précisément encadrés et les projets pourront bénéficier d'avantages dans les procédures d'appels d'offres, afin de faciliter leur déploiement. L'objectif est d'attirer l'implantation d'installations sur les emplacements que les collectivités auront jugés les plus opportuns dans leur projet de territoire. Ce travail va se faire au sein du conseil municipal.

La douceur de ce début d'hiver ne nous fait pas oublier les conflits actuels dans le monde, en France également avec encore la mort d'un enseignant à Arras de façon tragique. Une pensée va aux victimes de la guerre et à ces innocents qui fuient leur pays.

La municipalité se joint à moi pour vous souhaiter de passer de belles fêtes de fin d'année.

Le Maire  
MALAVAL Aurélie

## Généralions Mouvement « Club les Genêts d'or » 48 700 LES LAUBIES

Ce club crée en 1989 par Madame CHAZAL Adrienne (Présidente) et Madame BRUN Jeanne (Trésorière) est le plus ancien de la commune des Laubies. Il a pour objectif de créer auprès des personnes âgées de plus de 60 ans, du lien social pour mieux vivre ensemble et de lutter contre leur isolement en les aidant à résoudre certaines difficultés, en les conseillant, en les soutenant, en organisant des actions de loisirs afin de favoriser la convivialité, en les faisant participer également à des activités diverses.

Depuis 2003, la Présidente du club est Madame JAFFUEL Pierrette.

Le bureau est ainsi constitué :

Présidente : Madame JAFFUEL Pierrette.

Trésorière : Madame PAULHAC Jeanine.

Secrétaire : Monsieur PORTAL Alain.

Le club se réunit tous les 15 jours, le jeudi à la salle Léo Lagrange du Mazel à partir de 14 heures.

Les principales activités sont :

- > Les jeux de cartes et de société, l'organisation de lotos.
- > La célébration des anniversaires des membres autour de différents thèmes.
- > L'organisation d'après-midis festifs.
- > Des rencontres inter-clubs au niveau départemental :
  - dégustation de galettes avec les clubs du canton.
  - repas cantonal.
  - concours de belote inter-clubs.
  - concours de pétanque inter-clubs.
  - voyages organisés par la fédération départementale (cette année le Portugal en mai 2023 et l'Espagne en septembre 2023).

Aujourd'hui, la condition d'être retraité n'est plus obligatoire. Toute personne âgée de plus de 50 ans peut adhérer au club pour une cotisation de 17 € par an.

### La fibre optique

Après un arrêt de travaux, ceux-ci ont repris entre Espeysse et le Crouzet-plo car les poteaux sur lesquels la fibre avait été installée n'étaient pas assez solides pour supporter cette charge supplémentaire d'où l'implantation de nouveaux poteaux le long de la voie communale.

Entre le Mazel et le Recoux, la fibre a été rajouté dans la tranchée. Il reste Pratlong, l'Hermet, le Moy et Bel Ami à raccorder.

### Éclairage public



L'éclairage public est la principale dépense en énergie pour la commune. Nous avons demandé une étude pour réduire cette dépense.

Le SDEE propose pour la limiter :

- La réduction du temps d'éclairage
  - Le remplacement des ampoules énergivores
- Le conseil municipal va étudier ces propositions en ce début d'année 2024.

## TRACTOPELLE

La mairie s'est équipée d'un tractopelle d'occasion en juillet, en remplacement du tracteur Renault équipé d'une pelle rétro. Cette opération a été réalisable grâce à l'aide de l'État ; la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) d'un montant de 8580€.

Cet investissement va faciliter le travail de Paul, agent technique, qui a d'ores et déjà bien pris en main ce nouveau matériel.



Nous avons le plaisir de vous présenter Paul Le Moal Galinski qui est notre nouvel employé communal depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2023. Marié, papa de 3 enfants, il habite Serverette où il est engagé activement en tant que pompier volontaire. Motivé, attentif, il saura répondre aux besoins de la commune. Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous et nous vous demandons de lui réserver le meilleur accueil.



Nous avons le plaisir de vous présenter Nicole Gallière qui s'occupe depuis le 13 juin 2023 de l'agence postale communale et de l'espace multimédia : La cure. Maman de 4 enfants, elle s'est installée avec sa famille aux Laubies en 2021. Originnaire de Mende, elle a travaillé dans les écoles, au diocèse et bénévole dans des bibliothèques. Son calme, sa gentillesse et sa capacité d'écoute lui permettront de vous réserver un accueil chaleureux.



## Réhabilitation de la cure-Fin

L'Espace multimédia : La cure, est entièrement opérationnel !

Après 21 mois de travaux, retardés par les conséquences du COVID, nous pouvons profiter de ce nouvel espace dédié au numérique et à la culture auquel s'est rajouté un service de proximité : l'agence postale communale.

Ce projet communal, mené par Mr Jaffuel André, aidé de Mr Valette pour les dossiers de subvention, a demandé beaucoup de temps, de réflexion car entre l'estimatif en 2020 et la hausse des matériaux nous avons dû faire des modifications, des réajustements. Fort heureusement, une opportunité, grâce à notre secrétaire, a permis de consolider le projet d'espace culturel et numérique en y incluant une agence postale communale.

Cette réhabilitation a demandé un financement de 316 022.45€ assuré à 42.53% (134 385€) par l'Etat (DSIL), 9.41% (29 768€) par la Région Occitanie, 16.96 % (53 602€) par le Département de la Lozère, 1% (3151€) au titre de Lozère Energie, 2.5% (7 906.28€) au titre du LEADER par l'Europe. Les 27.60% restants (soit 87 210.17€) ont été pris en charge par la commune avec une participation de la Poste aux travaux à hauteur de 30 000€. Des travaux ont été également réalisés en régie par notre agent communal. De plus les prestations informatiques faites par Mr Streiff d'un montant de 9240€ ont été subventionnées à 54.4% (5 026.56€) par l'Europe au titre du Leader.

Un lieu dédié à la culture et au numérique faisait défaut sur notre commune. La bibliothèque communale, qui intègre le réseau de la Médiathèque Départementale de Lozère, est un vecteur de culture et de connaissance en faveur de tous les administrés et particulièrement la jeunesse. Le réseau propose aussi toute l'année, des animations, des ateliers ou des spectacles que notre agent administratif, Nicole GALLIERE ne manquera pas de nous proposer. Un appel aux bénévoles est lancé, si vous voulez participer au développement de ce lieu, la porte est grande ouverte !

Cet espace est entièrement **gratuit**, tout comme l'inscription à la bibliothèque. Pour lutter contre la fracture numérique, vous pourrez utiliser des ordinateurs et imprimante en libre-service pour toutes vos démarches administratives avec notre agent pour vous aider. Des ateliers informatiques ont déjà eu lieu depuis le mois d'avril avec Mr STREIFF et seront continués avec la conseillère numérique de la communauté des communes Randon-Margeride ainsi qu'avec la Poste.

Dernier plus de cet espace, l'agence postale communale qui a ouvert en juin et qui est un atout pour tous ! Tout comme au bureau de poste, vous pouvez effectuer la plupart des opérations postales : possibilité d'acheter la gamme des produits en vente, affranchir et envoyer les courriers et colis, effectuer des retraits et dépôts d'argent en toute confidentialité.

N'hésitez pas à venir faire les curieux pour découvrir ce lieu et rencontrer par la même occasion Mme Gallière Nicole.



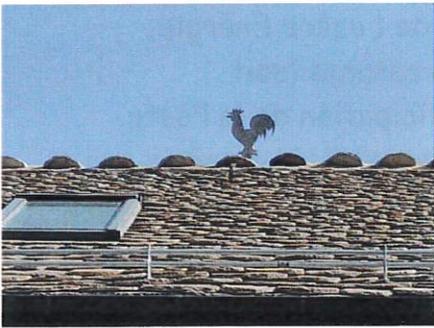
La Lozère,  
naturellement



AVANT



APRÈS



## Le couderc au Vidalès



Les travaux sont terminés ! Les amateurs de pétanque ont inauguré le terrain de boules ce mois d'août.

Les habitants du village ont pu faire leur repas de voisins dans ce nouveau cadre dédié à la détente et au jeu.

Bravo à Denis Escurier, qui a bâti ce beau mur de soutènement ce qui permet d'avoir quelques places de parking dans le village. Merci à Vincent Jacquet pour le beau cèpe en décoration.

Le département de la Lozère participe au financement de cet espace dans le cadre du FRAT à hauteur de 2212 €.



La **Lozère**,  
naturellement

## Recensement de la population 2024

Le recensement de la population de la commune aura lieu du 18 janvier au 17 février 2024. Mme GALLIERE Nicole sera l'agent recenseur, il vous est demandé de lui réserver le meilleur accueil et de privilégier la réponse par internet lorsque cela vous est possible. Toutes les informations sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



## Adressage

Le conseil municipal est en charge de numéroté et nommer les voies de la commune

C'est une obligation pour les communes afin d'assurer entre autres la sécurité de tous en permettant un accès rapide aux secours

La population sera sollicitée en temps voulu.

## Agenda :

- Vendredi 29 Décembre : Conte de Noël à l'Espace multimédia : La cure
- Samedi 14 janvier : Vœux de la municipalité à la salle Léo Lagrange
- Samedi 20 Janvier : Soirée galette organisé par le Foyer Rural
- Samedi 28 janvier : Repas des aînés à la salle Léo Lagrange au Mazel
- Samedi 10 février : Repas organisé par le Foyer Rural
- Samedi 27 juillet : Tamburlini
- Samedi 24 août : Repas organisé par le Foyer Rural